

PEOPLE, CÉLÉBRITÉS ET POLITIQUES RIEN À DÉCLARER !

DÉCIDÉMENT NOUS NE SOMMES JAMAIS DÉÇUS PAR NOTRE ADMINISTRATION QUAND IL S'AGIT DE SE COUVRIR DE RIDICULE EN PUBLIC.
LA NOTE SUR LE CONTRÔLE DES "PERSONNALITÉS" QUI A "FUITÉ" DANS LA PRESSE CE WEEK-END, A UNE FOIS DE PLUS JETÉ EN PÂTURE LA DOUANE ET SES AGENTS AUX COMMENTAIRES LES PLUS DÉGRADANTS.
C'ÉTAIT MALHEUREUSEMENT INÉVITABLE, CAR SUR LE FOND, CETTE NOTE EST D'UNE GRAVITÉ QUI POSE QUESTION !

Alors que nous avons déjà assez de travail et que nos difficultés à exercer au quotidien nos missions sont croissantes et ce face à des voyageurs de plus en plus réticents aux contrôles, la hiérarchie rajoute une nouvelle strate de paperasse et d'emm.... pour les people et pseudo célébrités !

Stop !

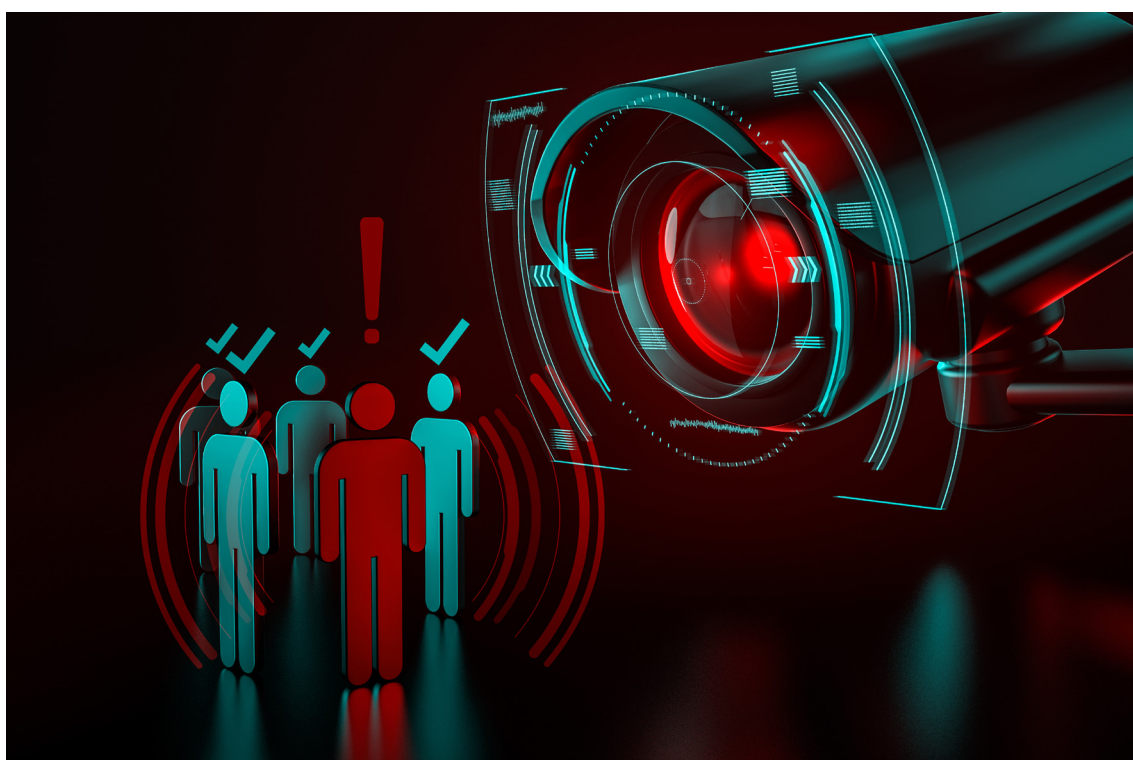
« ...les contrôles portant sur des personnes publiques ou en relation avec des personnes publiques devront désormais faire l'objet d'une information systématique de la direction régionale voyageurs et de la permanence de commandement... ».

De peur que nous soyons trop idiots pour savoir définir la notion de "gens importants", la note précise la définition de ce public : « DG de grandes sociétés, présidents de banque centrale » « personnalités politiques », « acteurs », « présentateurs », « journalistes » et... « influenceurs ».

Cerise sur le gâteau, l'administration demande aussi de faire un rapport en cas de contrôle d'un "proche" d'une personnalité connue.

Il va donc nous falloir le don de voyance, un abonnement au magazine Forbes ou quelque autre revue people...
Quelle bêtise !

NOTE DE
CONTRÔLE
PEOPLE,
NOVEMBRE 2021



Cette note est le modèle absolu de l'instruction administrative qui vise à un seul but : couvrir nos hiérarques de tout problème et sauvegarder leur carrière.

Cette directive est non seulement extrêmement choquante mais elle est en plus chronophage dans sa mise en œuvre : Compte rendu du chef d'équipe à ses supérieurs, puis au directeur régional, en n'omettant pas d'adresser copie au chef divisionnaire et à la permanence de commandement.

Le tout, que le contrôle soit « positif ou non » et « sans délai ».

C'est-à-dire, est-il précisé, « dans la demi-heure ». Une urgence étonnante qui va mobiliser des effectifs pour rien. Nous avons mieux à faire.

Oui, vous ne rêvez pas et ce n'est pas un canular non plus.

L'administration invente et assume des contrôles quatre étoiles pour les personnalités connues et crée des obligations supplémentaires à tous ceux d'entre nous qui vont se retrouver sur le chemin des "stars", fussent-elles d'opérette ou de télé réalité !

Quid de l'égalité de toutes et de tous les Français face aux contrôles ?

C'est hélas révélateur de la déconnexion croissante de ceux qui décident.

Une forme de gouvernance à distance avec pour seul but d'éviter les soucis, de ne surtout pas heurter en haut lieu, quitte à oublier nos missions, s'asseoir sur le travail des agents et pire, créer dans l'opinion publique le sentiment que nous ne contrôlons que les "petites gens".

Quel constat et quel bilan accablant !

La volée de bois vert reçue à ce sujet durant toute la fin de semaine, de la part de la presse écrite, audio ou même télévisée devrait inviter la DG à reconsidérer ce genre de tentative malheureuse, de créer des "classes" de citoyens soumis aux contrôles.

NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS ATTACHÉS AUX VALEURS RÉPUBLICAINES ET AU RESPECT DE L'ÉGALITÉ.

C'EST POURQUOI, NOUS DEMANDONS OFFICIELLEMENT L'ANNULATION DE CETTE NOTE INAPPLICABLE ET PROBABLEMENT ANTICONSTITUTIONNELLE.

